

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Herménégilde

M

S

no de résolution
ou annotation

Province de Québec

Municipalité de Saint-Herménégilde

Procès-verbal de la session spéciale du conseil municipal de Saint-Herménégilde, tenue au Centre communautaire, au 776, rue Principale, le 14 décembre 2020, à 18h30, présidée par monsieur le Maire, Gérard Duteau, à laquelle assistaient les conseillers:

M. Réal Crête

M. Sébastien Desagnés

Mme Sylvie Fauteux

M. Steve Lanciaux

M. Robin Cotnoir

Mme Jeanne Dubois

Et la secrétaire-trésorière Johanne Le Buis.

2020-12-14-01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Crete et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suggéré par la secrétaire-trésorière en incluant les modifications.

1. Moment de recueillement
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du budget 2021 et du plan triennal d'immobilisation 2021-2023
4. Imposition Taxes 2021
5. Période de questions
6. Levée

Adopté.

2020-12-14-02 ADOPTION DU BUDGET 2021

ATTENDU QUE la secrétaire-trésorière présente le Budget 2021, ainsi que le Plan triennal d'immobilisation 2021-2023 ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Crete et résolu à l'unanimité ;

QUE le budget 2021 soit au montant de 1 881 293\$;

QUE le plan triennal 2021-2023 soit adopté tel que présenté par la secrétaire-trésorier.

Adopté.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Herménégilde**

M

S

no de résolution
ou annotation

BUDGET 2021	
Dépenses	
Adm. Générale	341 888 \$
Sécurité publique	183 577 \$
Transport	696 672\$
Hygiène du milieu	282 420\$
Santé et bien-être	7 108\$
Urbanisme et territoire	88 813\$
Loisirs et culture	119 510\$
Frais de financement	2 719\$
Sous-total	1 722 707\$
Amortissements	(251 416\$)
Immobilisations	354 500\$
Total dépenses	1 825 791\$
Appropriation du surplus non affecté	(32 122\$)
Fonds de roulement	
Réserve	36 897\$
Remboursement capital	20 100\$
Remboursement FDR	30 627\$
Emprunt FDR	
Grand total dépenses	1 881 293\$
Revenus	
Taxes valeur foncières	1 140 745\$
Taxes autres bases	191 486\$
Paievements tenant lieu de taxes	1 188\$
Transferts conditionnels (ERL)	279 624\$
Services rendus	15 750\$
Imposition de droits	29 500\$
Amendes et pénalités	3 000\$
Intérêts	7 000\$
Autres revenus	
Sous-total	1 668 293\$
Subventions immobilisations	213 000\$
Total revenus	1 881 293\$
Écart	- \$

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Herménégilde**

M

S

no de résolution
ou annotation

2020-12-14-03 IMPOSITION DE TAXES 2021

CONSIDÉRANT QUE pour obtenir un budget équilibré, les recettes sur la valeur foncière doivent s'élever à 1 140 745,00 \$, une taxe foncière générale de 0.73\$ du cent dollar d'évaluation imposable doit être imposée et prélevée sur une richesse foncière de 154 359 000,00\$.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Réal Crête qu'une taxe foncière de 0,73\$ soit imposée, de maintenir les taxes de services aux taux actuels et d'utiliser une somme de \$ 9 000 du surplus affecté aux matières résiduelles afin de compenser l'écart entre les dépenses et les revenus à cet effet.

Mmes les conseillères Fauteux et Dubois s'opposent à la proposition d'augmenter la taxe foncière.

Le Conseil vote à cinq contre deux pour qu'une taxe foncière générale de 0,73\$ du cent dollar d'évaluation soit imposée et prélevée sur tous les biens imposables de la Municipalité.

Les taxes de services sont maintenues au tarif actuel et la somme de \$9 000 du surplus affecté aux matières résiduelles sera utilisée et ce par résolution à l'unanimité

Adopté.

2020-12-14-04 PERIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est soulevée.

2020-12-14-05 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le conseiller Lanciaux propose la levée de l'assemblée à 19h43.

Secrétaire-trésorière

Maire

Je, Gérard Duteau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.